



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maison de Tourgueniev

Question écrite n° 17463

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication quelles suites le Gouvernement entend donner à l'étude de faisabilité conduite par la direction régionale d'Ile-de-France des affaires culturelles au projet d'ouverture au grand public de la maison de Tourgueniev située à Bougival, notamment sur le projet de développer sur le site un centre d'études sur les cultures et les littératures du xixe siècle.

Texte de la réponse

M. le ministre tient tout d'abord à rappeler que la datcha Tourgueniev, située à Bougival, fait partie avec la villa Pauline-Viardot, dont elle est inséparable, d'un domaine de 5 hectares dont la commune de La Celle-Saint-Cloud est propriétaire. L'étude de faisabilité actuellement en cours, diligentée par les communes de La Celle-Saint-Cloud et Bougival et cofinancée par la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France et le conseil régional d'Ile-de-France, doit permettre de décider du devenir de l'ensemble du site et de trouver une solution qui respecte ce lieu de mémoire, tant musical que littéraire. S'il n'est pas exclu de faire appel à un financement mixte, privé et public, éventuellement même au mécénat, le ministre entend bien veiller à la qualité du projet culturel qui devra être mis en oeuvre sur ce site.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17463

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2003, page 3422

Réponse publiée le : 11 août 2003, page 6305